

Affaires courantes

UNE PIÈCE DE DEUX DOLLARS

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville, Lib.): Madame la Présidente, je veux présenter une pétition signée par 1 826 personnes. C'est une pétition assez intéressante. Elle a été lancée par M^{me} Ruby Stone, qui vit dans ma circonscription.

M^{me} Stone, ainsi que tous les pétitionnaires, se prononcent contre l'introduction d'une pièce de monnaie de 2 \$. Certains députés ne le savent peut-être pas, mais on fait actuellement une étude sur l'introduction d'une pièce de 2 \$. On nous impose ce genre de chose parfois subrepticement. Je sais que le gouvernement ne voudrait pas faire ainsi.

Personnellement, je pense que l'on devrait imprimer davantage de billets de 2 \$, parce que lorsque l'on paie quelque chose avec un billet de 5 \$, on nous remet habituellement quatre pièces de monnaie. Les gens en ont assez de transporter autant de pièces de monnaie. J'appuie la pétition.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition portant les signatures de citoyens de Beaverton, Fenelon Falls, Woodville et Cannington, dans la circonscription de Victoria—Haliburton.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de s'opposer aux propositions de modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte canadienne des droits et libertés visant à y insérer l'expression orientation sexuelle.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Madame la Présidente, je prends la parole pour présenter une pétition de la part de 78 de mes électeurs de Gold River et Campbell River, en Colombie-Britannique, qui demandent au Parlement de rejeter tout autre loi, règlement ou décret en matière de contrôle des armes à feu et de s'attaquer plutôt à l'utilisation illégale d'armes à feu par les criminels violents.

J'appuie la pétition.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby, Réf.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition de la part de 25 citoyens du sud de la Colombie-Britannique, dont quelques-uns de mes électeurs de New Westminster—Burnaby.

Les pétitionnaires craignent que l'inclusion de l'orientation sexuelle parmi les motifs de distinction illicite dans la Loi canadienne sur les droits de la personne n'empiète sur les droits historiques des Canadiens tels que la liberté de religion, de conscience, d'expression et d'association. Ils demandent donc au Parlement de s'opposer aux propositions de modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte canadienne des droits et libertés visant à y insérer l'expression orientation sexuelle.

M. Tony Ianno (Trinity—Spadina, Lib.): Madame la Présidente, je prends aujourd'hui la parole pour présenter plusieurs pétitions. Des électeurs de ma circonscription, celle de Trinity—Spadina, demandent au gouvernement du Canada de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne de manière que

soient reconnus les droits des homosexuels et que ceux-ci aient les mêmes droits que les couples hétérosexuels.

Au nom de mes électeurs, je présente humblement ces pétitions.

LES GARDERIES

M. Tony Ianno (Trinity—Spadina, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aussi au nom d'autres électeurs de Trinity—Spadina qui demandent au gouvernement de légiférer en matière de services de garde et d'appliquer une politique nationale en ce domaine qui soit un facteur d'unité et assure à tous les Canadiens des services non facultatifs, équitables et satisfaisants.

Au nom de mes électeurs, je présente humblement cette pétition.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Madame la Présidente, j'ai quatre pétitions à présenter au nom des électeurs de Simcoe—Centre. Le premier groupe de pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y insérer l'expression orientation sexuelle, car ils craignent que cela ne confère aux homosexuels les mêmes avantages et privilèges que la société reconnaît aux couples mariés.

LE MARIAGE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Madame la Présidente, la deuxième pétition concerne la famille. Les pétitionnaires demandent au Parlement de s'opposer à tout projet de loi qui redéfinirait directement ou indirectement la famille et qui reconnaîtrait notamment les avantages consentis aux personnes mariées et aux familles à des personnes non unies par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption, le mariage étant défini comme l'union légale entre un homme et une femme.

L'EUTHANASIE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Madame la Présidente, la troisième pétition concerne l'euthanasie.

● (1020)

Les pétitionnaires demandent que les lois actuelles concernant l'euthanasie active soient appliquées et que le Parlement n'approuve pas ou n'autorise pas l'aide ou l'encouragement au suicide ou l'euthanasie.

LE CODE CRIMINEL

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Madame la Présidente, la dernière pétition que je présente aujourd'hui concerne l'article 745 du Code criminel. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'abroger cet article de sorte que les personnes trouvées coupables de meurtre au premier degré aient à purger en établissement carcéral la totalité de leur peine de 25 ans.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth, Lib.): Madame la Présidente, je prends aujourd'hui la parole pour présenter trois pétitions. Les signataires de la première demandent que les dispositions actuelles du Code criminel qui interdisent le suicide assisté soient rigoureusement appliquées et que le Parlement n'apporte aucune modification législative qui tendrait à approuver ou à autoriser l'aide ou l'encouragement au suicide ou l'euthanasie passive ou active.